

CONTRE LES VIOLENCES AU « PAYS DES DROITS DE L'HOMME », OÙ SONT LES DROITS DES FEMMES ?

La domination masculine imprègne l'ensemble des rapports sociaux entre les sexes. Elle distribue le pouvoir et les places de façon complètement inégalitaire entre les femmes et les hommes : au travail, dans la représentation politique, à la maison, dans le sport, les médias, les arts et la culture. Partout les femmes doivent se battre pour l'égalité.

Les affaires récentes impliquant des hommes politiques ont mis en évidence un déni profond des violences faites aux femmes. Les insultes sexistes, les propos méprisants ont fusé et occupé écrans et colonnes de journaux. À l'heure actuelle,

la confusion est grande entre libertinage et violence sexuelle, entre drague et harcèlement sexuel, entre relation sexuelle et viol.

Ces affaires sont médiatisées uniquement en raison de la célébrité des hommes concernés.

Les violences envers les femmes sont quotidiennes et universelles sur l'ensemble de la planète. Elles sont l'expression des rapports de domination exercés par les hommes sur les femmes dans le système patriarcal.

14H30

05 / 11 / 11

MANIFESTATION NATIONALE BASTILLE

Les violences, toutes les femmes connaissent : elles peuvent aller crescendo, de l'insulte au meurtre, en passant par le viol, du sexisme ordinaire au crime...

C'est la main aux fesses dans le métro et les sifflets méprisants dans la rue
C'est la fille obligée de s'habiller en jogging pour avoir la paix
C'est la femme menacée d'un mariage forcé
C'est la femme qui rentre à 2 heures du matin et qui regarde sans cesse derrière elle pour voir si personne ne la suit
Ce sont les coups, injures, insultes, menaces, humiliations, viols par le conjoint,

PARIS

C'est la lesbienne qui est violée pour lui apprendre ce qu'est « un homme, un vrai »
C'est la copine, au travail, harcelée constamment par son chef qui veut la faire « passer à la casserole »
C'est la voisine qu'on entend crier et pour laquelle on hésite encore à appeler la police
C'est la femme qui n'a jamais pu dire que son père l'a violée dans sa jeunesse et que cela a fichu sa vie en l'air
C'est la femme immigrée qui ne peut rien dire contre les violences de son mari quand son titre de séjour dépend de lui
C'est la femme violée dans un conflit armé qui réclame l'asile en France
C'est la mère de 3 enfants qui vit seule et est contrainte de se prostituer pour boucler les fins de mois
C'est la fille violée par plusieurs garçons, que ce soit dans une cave, un salon ou lors d'un bizutage
C'est la femme qui meurt sous les coups d'un conjoint ou d'un ex conjoint...

Nous,

féministes individuelles, associations féministes, syndicats et partis politiques, tenons à réaffirmer que

la lutte contre les violences faites aux femmes

est une lutte première pour atteindre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, et que nous continuerons à la mener envers et contre tout. Nous réaffirmons que les violences sexuelles ne sont pas du domaine du privé, du domaine de la drague et de la séduction. Elles sont du

domaine public

car elles tombent sous le coup de la loi.

NOS REVENDICATIONS :

Pour lutter contre les violences, pour signifier l'interdit, il faut des lois à la fois ambitieuses et pleinement mises en œuvre. Il faut donc avoir la ferme volonté politique de voter des lois efficaces et de les appliquer en se fixant comme tout premier objectif d'informer, de sensibiliser, de convaincre. Ce n'est pas le cas de la 9^{ème} loi contre les violences votée, grâce à nos mobilisations, en juillet 2010.

Malgré des avancées, elle est en effet incomplète parce que de nombreuses revendications ont été laissées de côté lors des débats législatifs. En outre, les premières remontées sur son application semblent pour le moins « contrastées »...

ÇA SUFFIT !

Parce que les violences ne doivent pas être une fatalité pour les femmes, nous exigeons, comme en Espagne, une loi cadre contre les violences faites aux femmes.

Nous exigeons aussi que des moyens soient dégagés pour permettre un contrôle de l'application des lois sur les violences faites aux femmes. Nous exigeons qu'une commission de contrôle multipartite soit mise en place où siègeraient les pouvoirs publics, des parlementaires et des associations de défense des droits des femmes.

Enfin, nous exigeons que les associations féministes conservent les missions de service public auprès des victimes qui leur sont conférées, ce qui implique non seulement le maintien des moyens financiers qui leur étaient accordés mais aussi leur augmentation. Il est hors de question que l'État se désengage ! Si des missions de service public sont transférées aux collectivités territoriales, le budget doit suivre !

TOUT DE SUITE NOUS EXIGEONS :

- des campagnes d'information et de sensibilisation pérennes auprès de tous les publics et la mise en place d'une véritable éducation non sexiste à tous les niveaux de l'éducation nationale
- une formation spécifique et obligatoire en matière de prévention et de prise en charge des violences faites aux femmes pour tout-e-s les professionnel-le-s concerné-e-s
- la possibilité que toutes les femmes en danger de violences soient protégées, de par la loi, et non seulement celles victimes de violences conjugales ou menacées de mariage forcé.
- le changement dans le code pénal et le code du travail de la définition du harcèlement sexuel. Le harcèlement sexuel c'est, comme le dit l'Union Européenne, un « comportement non désiré à connotation sexuelle »
- la délivrance ou le renouvellement dans les plus brefs délais du titre de séjour pour les femmes étrangères victimes de violences conjugales.
- le statut de réfugiée pour toute femme demandant l'asile parce que victime de violences sexistes, sexuelles ou lesbophobes
- l'abrogation du délit de racolage et la mise en œuvre d'une politique de pénalisation du client de la prostitution.
- une réelle politique de logements prioritaires pour les femmes en danger.
- la mise en place d'un Observatoire national des violences qui étudie, impulse, évalue les politiques menées

SIGNATAIRES :

Collectif national pour les Droits des Femmes,	Europe Écologie Les Verts,
Actit,	FASTI,
Agir contre le chômage,	Fédération nationale Solidarité Femmes,
Les Alternatifs,	« Femmes libres » Radio Libertaire,
Alternative Libertaire,	Femmes solidaires,
Anef,	FIT, une femme, un toit,
Appel-Egalité,	FSU,
Association pour les Droits des Femmes du 20 ^e ,	Gauche Unitaire,
Association Groupe Cadre de Vie,	Initiative Féministe Européenne France,
Atalante Vidéo,	Lesbiennes of Color,
Attac,	Ligue des Droits de l'Homme,
Cadac,	Ligue des Femmes Irlandaises pour la Démocratie,
Centre LGBT Paris Ile de France,	Maison des Femmes de Montreuil,
CGT,	Marche Mondiale des Femmes,
Les Chiennes de garde,	MJCF,
Collectif féminin masculin de Vitry,	NPA,
Collectif féministe contre le viol,	Osez le féminisme,
Collectif féministe Handicap, Sexualité, Dignité,	Parti Communiste Français,
Collectif Féministe « Ruptures » et Réseau Féministe « Ruptures »,	Parti de Gauche,
Collectif mixité CGT des Bouches du Rhône	Planning Familial,
Collectif région parisienne pour les Droits des Femmes,	RAJFIRE,
Collectif Val de Marne de lutte contre les violences faites aux femmes,	SOS Sexisme,
Comité de vigilance et de suivi pour l'application de la loi du 9 juillet 2010,	Stop Précarité,
Commission nationale Droits des Femmes du Parti socialiste,	Unef,
Coordination lesbienne de France,	Union Syndicale Solidaires
Elu-e-s contre les violences faites aux femmes,	